



## Arret depression et demission fonction publique hospitaliere

Par **perduu**, le **24/04/2009** à **16:22**

Bonjour,

je vous écris car je suis super perdu et tres tres mal vis a vis de ma situation...

Voila je suis aide-soignant dans un CHU , donc fonction publique et stagiaire.

Depuis juillet kai demandé poste de nuit car je ne dors pas la nuit, et 4 fois m'ont été refusés...

J'ai pris sur moi, et debut avril j'ai craqué, je suis en arret maladie depuis pour depression, sous traitement, la totale

J'ai donc envoyé ma lettre de demission qu'ils ont reçu au 15 avril.

Logiquement, mon preavis devrait de terminer le 15 juin.

Mais aujourd'hui ils m'ont appelé en me disant que ma demission avait pris effet au 29 avril 2009, et ce, jusqu'au 1 juillet 2009.

Pour ma part je ne souhaite plus y mettre les pied, ils m'ont entraîné au fond du gouffre.

Que faire pour ecourter ce preavis?

Moi je men fiche des indemnités etc....je veux juste ne plus rien a voir avec cet hopital.

Aidez moi SVP, je vous en supplie

merci de vos reponses ;)